Toute liberté aux rédacteurs

Avec le titre que notre journal arbore nous ne pouvions moins faire, à l'égard de nos collaborateurs, qu'adopter cette formule: «Toute liberté aux rédacteurs» et nous y tenir scrupuleusement. Nous en prenons l'engagement.

Évidemment cette pratique, peu courante dans la presse, pourrait comporter des inconvénients, voire des dangers. Nous en courons le risque car qui fera l'apprentissage, en cette matière, de la liberté sinon nous?

Bien sûr, nous ne risquons tout de même pas grand-chose puisque nous travaillerons en quelque sorte en famille; que les collaborateurs à cet organe – ceux qui écriront spécialement pour les objecteurs dans des pages réservées, et les autres qui rempliront les pages diverses – seront, à leur place, dans une de ces deux catégories, et qu'entre eux il y aura tacitement accord dans les grandes lignes. Ils varieront sans doute parfois dans le détail, alors ce sera au lecteur de faire, lui aussi, sa part à la liberté et… son choix.

Ici, nous serons tous, et toujours, en faveur des objecteurs de conscience; toujours contre la guerre et pour la paix à tout prix. Nous serons pour le règne de la liberté collective et nous considérerons comme sacrée la liberté individuelle: la liberté du corps, de l'esprit; la liberté, également et surtout, de manger à sa faim et… d'en posséder les moyens.

Après cela il peut se trouver dans quelques articles des phrases obscures, se glisser des non-sens, quelle importance… Nous l'avons déjà dit: le lecteur rétablira; ce sera lui, seulement, qui «censurera».